



215 Avenue Honoré  
de Balzac

18300 SANCERRE

☎ 02.48.54.19.17

intendance.01800311@ac-orleans-tours.fr

## TARIFS ET PAIEMENTS

### DE LA DEMI-PENSION

**ANNÉE 2024/2025**

#### FORFAIT 4 JOURS PAR SEMAINE

<b>Tarif Trimestriel</b>
Le paiement s'effectue en une seule fois en début de trimestre ou par prélèvement automatique chaque mois en remplissant le document joint : « <b>Prélèvement SEPA</b> » (fournir un RIB)
<b>1<sup>er</sup> Trimestre =&gt; 195,25 €</b> Septembre – Décembre
<b>2<sup>ème</sup> Trimestre =&gt; 145,55 €</b> Janvier – Mars
<b>3<sup>ème</sup> Trimestre =&gt; 145,55 €</b> Avril – Juillet
<b>MONTANT ANNUEL : 486,35€</b>

Les élèves externes (qui ne sont pas inscrits à la cantine) ont la possibilité d'avoir une carte et de manger occasionnellement à raison de 2 fois par semaine maximum.

Tarif du ticket repas pour les externes : **3,95 €**

La 1<sup>ère</sup> carte de cantine est offerte à tous les élèves, elle est valable durant les 4 années de Collège.

En cas de perte ou de dégradation, l'élève devra se présenter au Service Intendance avec un mot de ses parents dans le carnet de correspondance et 10€ afin qu'une nouvelle carte lui soit réattribuée sachant qu'elle est obligatoire pour le passage à la demi-pension.